

Offre d'emploi

Conseiller Technique Fédéral Départemental d'Ille et Vilaine (35) - CDI

1/2

POSTE : Conseiller Technique Fédéral Départemental

EMPLOYEUR : Comité Départemental de Canoë-Kayak d'Ille-et-Vilaine (CDCK35)

SIÈGE ADMINISTRATIF : Maison Départemental des Sports - RENNES (35)

LIEU D'INTERVENTION : département d'Ille et Vilaine

TYPE DE CONTRAT : CDI – 35 heures annualisées

NIVEAU DE FORMATION : licence STAPS option canoë-kayak, DEJEPS

RÉMUNÉRATION : Technicien du groupe 4 de la CCNS– SMC majoré de 24,75% soit 2 567,35€ brut – Mutuelle d'entreprise.

PRESENTATION DU COMITE DEPARTEMENTAL CANOE KAYAK 35

Le Comité Départemental de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie d'Ille-et-Vilaine (CDCK35) est une association déclarée conformément à la loi du 1 juillet 1901 et soumise à la réglementation sportive en vigueur. Le CDCK35 est une structure déconcentrée de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie (FFCK).

Elle regroupe 18 clubs, 4 structures agréées et compte près de 1500 licenciés annuels. Elle gère, coordonne et aide au développement de la pratique sportive et de loisir du canoë-kayak sur le département d'Ille et Vilaine.

LIENS HIÉRARCHIQUES ET FONCTIONNELS

- **Liens hiérarchiques :** le Conseiller Technique Fédéral est placé sous l'autorité directe des Président·e·s du comité. C'est à eux qu'il doit rendre compte de son action et, en son absence, aux membres du comité directeur.
- **Liens fonctionnels :** Il travaille également en étroite concertation avec les bénévoles du comité, les salariés du comité régional ainsi qu'avec l'ensemble des salariés et bénévoles des clubs du département.

CADRE JURIDIQUE

L'emploi est régi par :

- Les dispositions légales et réglementaires
- Les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport

Prise de fonction du poste : lundi 3 novembre 2025

Période d'essai : 1 mois, renouvelable 1 mois

MISSIONS

- **La formation et l'animation sportive dans toutes les disciplines et embarcations de pagaies**
 - Former les futurs AMFPC (jeunes et adultes)
 - Coordonner et animer les stages sportifs, organiser les challenges jeunes
 - Etablir le calendrier sportif et contribuer à l'organisation de compétitions départementales
 - Gérer le matériel du CDCK35, son entretien et les projets d'amélioration et/ou de renouvellement et assurer le suivi des prêts aux clubs
 - Animer l'équipe technique Départementale (ETD)
 - Assurer la coordination et le fonctionnement du Centre d'Entraînement Départemental 35

Offre d'emploi

Conseiller Technique Fédéral Départemental d'Ille et Vilaine (35) - CDI

2/2

- **Le développement**

- Aide à la création et à l'implantation de nouveaux clubs
- Apporter une aide technique et/ou administrative aux clubs

Une partie administrative

- Assurer le suivi des dossiers de subventions, de développement et autres notamment liés aux relations avec les services de l'état comme les DRAJES, SDJES, Conseil Départemental, CDOS, etc.
- Suivre des réseaux des structures gestionnaires de l'eau
- Suivre des projets sentiers nautiques
- Participer aux réunions du comité

- **Des missions régionales**

- Participer aux formations du CRBCK (MFPC et CQP) et au développement des projets avec le CRBCK

APTITUDES

Travailler en autonomie, mais en lien avec les différents acteurs

Être rigoureux

Maîtriser les outils informatiques (Word-Excel-Internet.)

Négocier avec les différents partenaires

S'adapter aux horaires de travail fluctuants

Connaître le milieu associatif, de préférence dans le milieu du canoë-kayak

SPÉCIFICITÉS ET CONTRAINTES DU POSTE

Travail au siège du comité, à la Maison des Sports de Rennes.

Le Conseiller Technique Fédéral sera amené à se déplacer fréquemment sur toute la région Bretagne et occasionnellement hors région (stages). Mobilité et disponibilité seront indispensables.

Le Conseiller Technique Fédéral sera amené à travailler certains soirs et week-ends.

Il devra posséder le permis B ainsi qu'un véhicule. Le permis BE serait apprécié.

Le Conseiller Technique Fédéral sera amené à conduire un véhicule type minibus (9 places) avec remorques de canoës/kayaks.

MOYENS DE FONCTIONNEMENT

Bureau, téléphone portable, ordinateur portable, photocopieur.

Véhicule personnel et frais de déplacement.

CANDIDATURE

- A envoyer par mail au président du CDCK35, cdck35-president@orange.fr

- Date limite de dépôt de candidature le 12 septembre 2025.

La candidature doit être accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation.